



**CORPORATION
de la Cité de / of the City of
CLARENCE-ROCKLAND**

**DEMANDE POUR LE RETRAIT DE LA RÉGLEMENTATION
DES PARTIES DE LOTS**

Les renseignements personnels apparaissant sur cette demande sont recueillis conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* et seront utilisés pour donner suite à votre demande. Des questions à ce sujet devraient être adressées par écrit au coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée de la Cité de Clarence-Rockland.

GUIDE DU DEMANDEUR

Ces notes sont fournies pour le bénéfice du demandeur et ne devraient pas être considérées comme une liste exhaustive. Une consultation de la Loi sur l'aménagement du territoire, du Plan officiel et du Règlement de zonage de la Cité de Clarence-Rockland et du Plan officiel des Comtés unis de Prescott et Russell s'impose. Si dans le doute ou si vous désirez obtenir de l'information additionnelle, veuillez communiquer avec :

Le département d'infrastructures et aménagement du territoire
Cité de Clarence-Rockland
1560, rue Laurier
Rockland (Ontario)
K4K 1P7

Téléphone : (613) 446-6022
Télécopie : (613) 446-1497

INFORMATION GÉNÉRALE

1. **La demande dûment remplie** doit être soumise au département d'infrastructures et aménagement du territoire de la Corporation de la Cité de Clarence-Rockland. De plus, la demande doit être signée par le(s) demandeur(s) et être accompagnée :

- i) Des frais pour un montant tel qu'indiqué à la cédule « B » ci-jointe.

Les frais pour la demande représentent une portion des coûts anticipés pour le traitement de la (des) demande(s) en matière d'urbanisme par la Cité de Clarence-Rockland. Les documents suivants sont également exigés pour que la demande puisse être considérée comme étant complète :

- i) 2 copies d'un plan d'arpentage récent et d'un plan de référence.

2. Si selon l'opinion du directeur du département d'infrastructures et aménagement du territoire, la demande n'est pas complète (*tel que décrit dans la Loi sur l'aménagement du territoire de l'Ontario, L.R.O. 1990 tel qu'amendé*), l'approbation nécessaire sera retardée jusqu'à ce qu'une demande complète soit reçue.
3. Lorsque la demande sera jugée comme étant complète, un rapport sera préparé par le département d'infrastructures et aménagement du territoire et comprendra une recommandation au conseil municipal qui prendra alors une décision.

1.0 Propriétaire/demandeur et information sur la demande

1.1 Nom du propriétaire/demandeur. (Une autorisation est requise à l'article 4 si le demandeur n'est pas le propriétaire.)

Propriétaire enregistré :		
Nom du représentant (si le propriétaire est une compagnie) :		
Adresse :	Ville/Province :	Code postal :
Téléphone : Maison ()	Travail ()	Télécopieur ()
Adresse courriel :		

Nom du demandeur ou de l'agent :		
Adresse :	Ville/Province :	Code postal :
Téléphone : Maison ()	Travail ()	Télécopieur ()
Adresse courriel :		

1.2 Faire parvenir la correspondance au : Propriétaire Demandeur Autre _____

1.3 Dans quelle langue préférez-vous recevoir la correspondance? Français Anglais

1.4 Avez-vous eu une rencontre préliminaire avec le département d'infrastructures et aménagement du territoire? Oui Non

Si oui, avec qui? _____

2.0 Emplacement du terrain visé

2.1 Fournir une description du terrain en entier :

Adresse municipale :					
Lot :		Concession :		Plan de référence :	
Plan de lotissement : 50M-			Bloc / lot :		
Superficie	acres	Profondeur	mètres	Façade (largeur)	mètres
	hectares		pieds		pieds

3.0 Proposition

3.1 Décrivez brièvement la proposition et le type de construction :

Oui

Non

Incertain

3.2 Est-ce que cette proposition a reçu l'approbation d'un plan d'implantation?

3.3 Quel est le numéro du permis de construction? _____

3.4 Quelle est la date de fermeture? _____

4.0 Autorisation pour représentant à agir au nom du propriétaire

Je/Nous _____ de
Propriétaire(s)
_____ de
village /ville
_____ autorise
Comté/Région

(autorisons) par la présente _____
Nom de l'agent

à agir en tant que mon (notre) représentant en ce qui a trait à la présente demande.

Signature du propriétaire _____

Signature du propriétaire _____

Date _____

Signature du demandeur _____

Date _____

CÉDULE A – LISTE DE VÉRIFICATION DE L’AUTEUR DE LA DEMANDE

Liste de vérification :

Avez-vous joint à la demande :	Oui
▪ 1 copie originale de la demande dûment remplie	<input type="checkbox"/>
▪ Les frais requis, soit en argent, par Interac, par chèque ou mandat libellé à l’ordre de la Cité de Clarence-Rockland	<input type="checkbox"/>
▪ 2 copies d’un plan d’arpentage et d’un plan de référence	<input type="checkbox"/>

CÉDULE B

1. RETRAIT DES PARTIES DE LOT

550,00 \$ / Filière
